

Les temps et de tous les pays sont absolument d'accord avec les juges. L'honneur chrétien, d'ailleurs, ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine ? La loi de l'Évangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrépasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder quelques lignes aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester. Mais aller au delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérir tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas là faire dégénérer la liberté en licence coupable ? n'est-ce pas ravalé une des plus hautes et plus nobles professions, celle du journaliste catholique ?

Vous bannirez donc à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craindrez d'amoindrir les caractères, d'énervé les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craindrez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts ; à quoi cela vous servira-t-il d'accumuler des bénéfices en perdant les âmes ? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants ; je vous en prie au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité offense dans leur dignité d'homme et de chrétien.

Ah ! je connais bien l'objection, l'unique objection sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à mes prières : le lecteur aujourd'hui aime ces récits et ces gravures, il les demande, il les veut.